

# Les Malais et les " Sakai " : quelques réflexions sur les rapports sociaux dans la péninsule malaise

Marie-Andrée Couillard

Volume 7, numéro 2, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006137ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006137ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

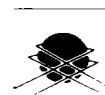
1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Couillard, M.-A. (1983). Les Malais et les " Sakai " : quelques réflexions sur les rapports sociaux dans la péninsule malaise. *Anthropologie et Sociétés*, 7(2), 91–109. <https://doi.org/10.7202/006137ar>

# LES MALAIS ET LES « SAKAI » : quelques réflexions sur les rapports sociaux dans la péninsule malaise<sup>1</sup>



**Marie-Andrée Couillard**  
Département d'anthropologie  
Université Laval

La question du rapport entre les Malais et les aborigènes dans la péninsule malaise reste une question épineuse sur laquelle il est toujours délicat de se prononcer. Le mépris des uns et le ressentiment des autres ont été amplement soulignés, voire même utilisés à des fins politiques, en particulier pendant la période coloniale. L'emphase avec laquelle les tensions entre ces deux groupes ont été dépeintes et projetées dans le passé, occulte à mon avis la complexité du processus historique qui a engendré ces tensions. C'est le but de cet essai de le démontrer. Ces réflexions porteront donc sur les rapports sociaux entre les Malais et les aborigènes dans une perspective historique en prenant le terme *sakai*, et les connotations qu'il évoque, comme point de départ. Cet essai se situe à l'intérieur d'un débat plus vaste dont le but est de faire ressortir les biais des observateurs et des anthropologues marqués par l'influence du pouvoir colonial. Ces biais sont sensibles au niveau de l'interprétation des faits comme je le montrerai au cours des pages qui suivent.

## ◆ Définitions préalables: Orang Asli et « sakai »

Le terme malais *orang asli* signifie « peuple originaire », il est employé dans le contexte actuel pour désigner globalement les peuples non-musulmans vivant à l'intérieur de la péninsule malaise. Sous ce terme sont regroupées des communautés de chasseurs-cueilleurs, d'horticulteurs itinérants sur brûlis et de riziculteurs parlant des langues austroasiatiques et des dialectes malais. À l'heure actuelle, ils sont quelque 55 000 individus<sup>2</sup>.

Dans la littérature ethnographique et coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle et du début de ce siècle, les peuples Orang Asli étaient désignés, dans leur ensemble ou en partie, par le terme « *sakai* » (voir par exemple Skeat et Blagden 1906). D'après les dictionnaires malais.

1. Une première version de ce texte a été présentée dans le cadre du séminaire de Monsieur Georges Condominas, Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Je tiens à remercier ce dernier, ainsi que Messieurs Lucien Bernot et Denys Lombard, pour l'attention qu'ils ont bien voulu porter à ce texte et pour les commentaires qu'ils ont faits à son propos.

2. On comprend sous ce terme: les groupes Semang ou Negritos parlant une langue que Benjamin (1976) a qualifiée de nord asienne (de la famille austroasiatique), qui pratiquent la chasse et la cueillette et comptaient en 1969 à peu près 1 820 membres (selon Carey 1976: 11); les groupes qu'on appelle Senoi, parlant des langues centre et sud asiennes (de la famille austroasiatique) et comptant à peu près 30 370 membres (ibid. Carey); et les groupes proto-Malais qui parlent des dialectes malais (de la famille austronésienne) et comptent à peu près 20 830 membres (ibid. Carey). Les Senoi et les proto-Malais ont une économie mixte qui combine selon les régions l'horticulture itinérante sur brûlis, la riziculture de marécage, la chasse, la pêche, la cueillette et la collecte des produits de la jungle et à l'occasion, pour les hommes surtout, un travail contractuel rémunéré. Cette population Orang Asli représente à peu près 0,5% de la population totale de la péninsule qui est de 11 050 000 (dont 51% sont Malais, 35% Chinois et 10,4% Indiens).

toutefois, *sakai* n'est pas un nom de peuple, mais veut dire « dépendant » ou « sujet » (Favre 1880 : 595 ; Wilkinson 1959 : 1002). L'utilisation d'un même terme pour désigner, tantôt un groupe ethnique, tantôt une catégorie sociale, se retrouve dans d'autres régions et on peut se demander quels sont les mécanismes qui permettent un tel glissement sémantique.

Notons que les Orang Asli n'utilisent par le terme *sakai* pour s'identifier. Wilkinson (1971 : 16) note que « the true *sakai* will not own to it. » Ils utilisent par contre des termes qui signifient « humain » ou « personne » dans leurs langues respectives (*señhoi* par exemple signifie « homme » selon De Morgan 1876 : 21, et Semang ou *semaa'* est une version malaise d'un mot Lanoh — négritos — qui signifie « humain », « homme », selon Benjamin 1980, tandis que *Jah* de Jah Hut — un groupe Senoi — signifie « personne », Couillard 1980 : 5), ou encore des termes qui désignent le lieu géographique où ils résident<sup>3</sup>, par exemple *Orang Krau* « personne de la vallée de Krau », *orang bukit* « personne des collines » ou montagnard, *orang laut* « personne de la mer », dépendant évidemment du point où ils se situent au moment où ils s'identifient.

#### ◆ Les rapports entre les Orang Asli et les Malais tels qu'ils ont été décrits par les ethnologues et les administrateurs britanniques

Comme l'indiquent les termes que nous venons d'énumérer, les Orang Asli, à l'exception de quelques petits groupes qui vivent le long de la côte<sup>4</sup>, habitent surtout l'intérieur de la péninsule, dans les piémonts. Cette distribution géographique a donné lieu à des spéculations concernant l'origine de ces groupes et leur rapport avec la population malaise. Une des « théories » courantes du début du siècle (voir par exemple Skeat et Blagden 1906 : 530) dépeint les Malais comme un peuple « supérieur » qui lors de son arrivée sur les côtes de la péninsule a dépossédé les indigènes de leurs terres et les a forcés à se réfugier vers l'intérieur. Winstedt (1934 : 91) note que « forest land became the property of the person who cleared it, only provided he was a Muhammadan. The aborigines, as infidels, were hunted down and enslaved and, as Mr. Birch wrote in 1874, not the slightest notice was taken of the murder of a Sakai. » Cette « théorie » est d'autant plus séduisante qu'elle traduit, dans une certaine mesure, la situation observée par les Européens au XIX<sup>e</sup> siècle : les aborigènes se plaignent alors amèrement du traitement que leur infligent les Malais et vont même parfois jusqu'à demander la protection britannique (Skeat et Blagden 1906 : 537). Dans ce contexte la « chasse à l'esclave » équivaut presque à la « chasse au *sakai* » ce qui a amené Newbold à dire en 1839 que « slavery is invariably their condition » (1971, II : 106). McNair, un ingénieur de formation, note en 1878 que « Sakais, or Jacoons, are literally hunted down, captured sold and made slaves » (1972 : 193) et plus loin il ajoute « the sakai women seem to have been frequently hunted down like wild beasts, becoming with their children slaves through generation after generation. » Le Tessier en 1892 (p. 101) écrit que les *sakai* étaient « hunted by the Malays, who stole their children, they were forced to leave their dwellings and fly hither and thither... ». De Morgan (1886 : 10) donne le point de vue des aborigènes et dit : « les Malais surtout leur apparaissent comme de vraies bêtes féroces qui les oppriment, détruisent leurs villages et leurs plantations et enlèvent leurs femmes et leurs enfants. » Dans tous ces textes, le *sakai* est dépeint comme la victime d'une chasse à l'homme systématique et cruelle.

Ce thème se retrouve au XX<sup>e</sup> siècle. Dentan par exemple écrit en 1968 que les aborigènes ne sont pas « merely cultural inferiors but despicable pagans to boot, « sakai » good for nothing but slaves » (1968 : 2). Selon lui les raids malais sur les villages Semai (des Senoi) n'ont pas cessé complètement avant le début du XX<sup>e</sup> siècle. Les Jah Hut eux-mêmes m'ont parlé de l'époque, non lointaine, où les Malais capturaient leurs femmes et leurs enfants. De nos jours encore les femmes ne s'éloignent jamais seules de peur d'être attaquées par les Malais.

3. Les Orang Asli ne sont pas en cela différents des Malais qui s'identifient eux aussi par leur lieu de résidence, *orang Kedah* « personne de Kedah », *orang seberang* « personne de l'autre rive ou de l'autre côté ».

4. Les Besisi ou Mah Meri habitent une île dans l'estuaire de Klang ; les Orang Laut et les Orang Selat habitent la côte sud de la péninsule.

Ce portrait des rapports entre les Orang Asli et les Malais tel qu'il a été tracé par les observateurs au tournant du siècle, a récemment été dénoncé par Dodge (1981) comme étant biaisé dans le but de justifier l'intervention des Britanniques dans la région en les présentant comme les protecteurs des opprimés ; selon Dodge « the treatment that the aborigines received at the hands of the Malays formed part of the defence for imperial expansion » (1981 : 1). Dodge documente sa thèse en soulignant le fait que Malais et aborigènes « blended spatially and mixed ethnically by intermarriage », et qu'il existait entre ces deux groupes une « symbiose économique » qui les rendait dépendants les uns des autres.

L'argument de Dodge est bien fondé dans la mesure où il dénonce la manipulation idéologique du pouvoir colonial et souligne les préoccupations de même que la perspective des observateurs européens. Cependant, il n'atteint pas à mon avis les autres buts qu'il s'est fixés, c'est-à-dire éclairer le rapport entre Malais et aborigènes et nous informer sur la société malaise pré-coloniale, et ce en grande partie parce qu'il néglige les réalités historiques qui sous-tendent ce rapport.

Il ne s'agit pas de nier le fait que les Malais ont été amenés à capturer et à réduire en esclavage nombre d'aborigènes, ni non plus de minimiser ce fait en soulignant qu'un très grand nombre de Malais ont été réduits en esclavage pour dettes, mais plutôt de clarifier qui sont les *sakai* et quelle est la nature des rapports sociaux qui régissent leur intégration dans la société malaise.

#### ◆ Le cadre de réflexion et la thèse suggérée

Nous avons vu que, en dépit du fait que le terme *sakai* n'est pas employé par les Orang Asli pour se désigner eux-mêmes ce terme est apparu dans la littérature européenne pour désigner les tribus non-musulmanes de la péninsule qui faisaient l'objet de raids pour alimenter le marché des esclaves. Dans ce contexte le terme *sakai* est utilisé comme un ethnonyme vague et toujours péjoratif qui rappelle notre terme « sauvage ». Dans les pages qui suivent je me propose d'explorer les connotations du terme *sakai* dans les différents contextes historiques. Je tenterai de montrer que la connotation de sauvage ne vaut que pour une seule période historique, précisément celle de l'intervention coloniale. Avant cette période le terme *sakai* semblait avoir des connotations fort différentes qui reflétaient des rapports de dépendance personnelle semblables à ceux évoqués par les termes « sujet » ou « dépendant », voire même « allié ». Ces réflexions n'ont pas pour but de trancher la question du rapport entre les Orang Asli et les Malais mais plutôt de faire ressortir quelques aspects de cette relation trop souvent demeurés dans l'oubli. Une étude du vocabulaire malais, de quelques sources littéraires anciennes et de l'histoire de la région devrait nous permettre d'éclairer, au moins en partie, l'évolution des rapports entre ces deux groupes.

#### ■ LE TERME SAKAI : ETYMOLOGIE, CHAMP SÉMANTIQUE ET RAPPORTS SOCIAUX

Les dictionnaires usuels tiennent le mot *sakai* pour un mot malais et, si ce n'était d'un commentaire de Skeat et Blagden (1906 : 22) concernant son étymologie probable telle qu'elle a été suggérée par Grünwedel, un aspect intéressant de sa signification d'origine nous échapperait peut être. Selon Grünwedel le terme *sakai* viendrait du sanskrit « *sakhi* » qui signifie « ami », « compagnon », « camarade »<sup>5</sup>. Benveniste (1969 I : 337) souligne que ce terme *sakhā*, « compagnon », apparaît fréquemment en liaison avec les

5. *Sakhi* : au nominatif singulier *sakhā*, pluriel *sakhāyas*, accusatif singulier *sakhāyam* (Stchoupak 1932 : 762) signifie 'ami', 'compagnon', 'camarade', ne doit pas être confondu avec le terme sanskrit *sahāya* qui signifie aussi 'compagnon', 'camarade', 'allié', 'assistant' (Stchoupak 1932 : 826) et qui a été emprunté par le Malais pour signifier 'esclave', 'humble serviteur' et 'je'. Le terme *sakai* s'écrit aussi *sakey*, *sakay*, *saker* dans les textes d'époques différentes. Burnouf (1866 : 707) traduit le sanskrit *sākēya* par 'amical'.

termes *śeva*, *śiva* (qu'on traduit par « propice », « amical », « cher ») dans la phraséologie des hymnes védiques, impliquant un certain type de comportement amical à l'égard des partenaires d'alliance. Peut-on croire donc, que ce terme désignait à l'origine les « compagnons » indigènes avec lesquels des commerçants hindouisés faisaient des transactions ; des « partenaires d'une alliance » commerciale qui si l'on se réfère aux fouilles archéologiques remonterait au moins au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère et même avant dans la péninsule malaise. En supposant que tel était bien le cas il faut noter que le terme désigne les « compagnons », les « partenaires d'alliance », ceux directement impliqués dans un rapport commercial et non pas la totalité des indigènes<sup>6</sup>. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un ethnonyme.

Pour mieux saisir le sens du terme *sakai*, il faut se référer aux textes malais, telle l'épopée de Hang Tuah<sup>7</sup> qui nous permet de situer ce terme dans un contexte social précis, celui de l'installation du premier *raja* ou monarque, appelé de Sumatra par les habitants de Bentan<sup>8</sup> anxieux d'avoir un monarque à la tête de leur colonie. Le terme *sakai* apparaît pour la première fois lorsqu'on nous raconte que les « riches » *orang kaya* et les « big men » ou *orang besar* se sont réunis pour discuter de l'éventualité du voyage à Sumatra pour offrir leurs hommages (*menjadi hamba*) au *raja* de Siguntang et lui demander d'installer un de ses fils à la tête de leur *negeri* ou communauté. Une fois la décision prise, les préparatifs mis en route, ils appellent (*mengerahkan*) les *sakai*, leur demandant de préparer leurs bateaux pour le voyage. De retour à Bentan avec le nouveau *raja*, tous les gens importants de la communauté vont lui rendre hommage, y compris les *orang kaya*, les *batin* qui contrôlent (*memegang*) les rivières et les *penghulu* qui contrôlent (*memegang*) les *sakai*. Nous voici donc confrontés à une série de termes qu'il nous faut étudier de plus près.

Nous avons la colonie, la *negeri* (un terme sanskrit qui signifie « ville » ou « colonie ») à la tête de laquelle se trouvent les *orang besar* ou « big men » et les *orang kaya*, les « riches » (*orang* signifie « personne » en malais, *kaya* signifie « riche », « puissant »). Ces notables jugent bon d'établir un *raja* à la tête de leur colonie. *Raja* est un terme d'origine sanskrite (il désigne le « prince », le « souverain ») où il a une connotation quasi religieuse.<sup>9</sup> Nous avons donc deux types de représentant du pouvoir, celui qui a une valeur morale et quasi religieuse, qui indique le droit chemin à son peuple, le *raja*, et celui qui détient son pouvoir de sa richesse, le « big man » et l'*orang kaya*.

En principe, les gens du royaume se soumettent au pouvoir du *raja*, ils se font tous *hamba*, ou « serviteur » face à lui. Ce terme est aussi utilisé comme pronom personnel première personne — je — ; il en est de même du terme d'origine sanskrite *sahaya* qui signifie en malais « humble serviteur » et des termes *patik* et *pacal* qui tous indiquent une soumission totale face aux dirigeants. Ces termes désignent une « attitude », la reconnaissance de son état « d'inférieur » ; ils sont souvent traduits par le mot « esclave », mais, sauf si ce mot « esclave » est utilisé de façon imagée, ceci porte à confusion. Il ne s'agit évidemment pas d'esclaves au sens où nous l'entendons quand nous parlons de l'antiquité méditerranéenne ou du sud des États-Unis. Ceux qui se désignent comme des

6. Ceci rappelle un phénomène similaire à Timor où le terme *belu* qui signifie « ami » dans le dialecte Tetum des langues austronésiennes parlées à Timor, a été repris par les Portugais pour désigner les gens qui s'alliaient aux Eurasiens pour des fins commerciales (Forman 1977 : 100).

7. Hang Tuah transcrité par Kassim Ahmad en 1964 n'est pas daté, mais le dernier événement mentionné dans le texte se situe en 1641 et dès 1736 l'épopée est citée par Werndly, ce qui porte à croire qu'elle a été écrite, ou du moins révisée, au XVII<sup>e</sup> siècle.

8. Bentan, connu maintenant sous le nom de Riau, fondé à une date imprécise autour du XIII<sup>e</sup> siècle par une colonie de Palembang ou Srivijaya ; il se situe au sud de la péninsule malaise.

9. Le *rāja*, ou *raj* en sanskrit, n'a pas pour fonction de commander mais de fixer des règles, de déterminer ce qui est « droit » et juste (Benveniste 1969 II : 15). Ainsi le *raja* de Siguntang qui envoie un de ses fils pour devenir *raja* de Bentan lui recommande-t-il de veiller sur son peuple — *rakyat* (mot d'origine arabe qui signifie « sujet ») — sans colère, de façon juste pour ainsi dire (anonyme 1975 : 15). En Malaisie, le titre *raja* s'applique à tous les gens de « sang royal » dans la patrilignée (Kahar Bador 1975 : 135).

« humbles serviteurs » ne sont souvent ni « humbles » ni « serviteurs » : ils reconnaissent seulement la supériorité de la position sociale de leur interlocuteur. Le terme *sakai* n'est jamais utilisé dans ce contexte. Personne ne dit *sakai* pour signifier « je » ou « votre humble serviteur ».

Le *raja* quand il est à la tête de l'État est entouré de ministres, le *bendahara*, le *menteri*, le *temenggung* et bien d'autres choisis parmi les notables, et d'une cour de « suivants » qui sont ses « dépendants » protégés et entretenus par la cour. Parmi ces « dépendants », on retrouve les *biduanda* (un mot qui vient d'un terme sanskrit qui désigne les musiciens royaux, il désigne en Malais les messagers du roi et, pour confondre les traducteurs, il désigne aussi les habitants originaires de la péninsule<sup>10</sup>). Personne ne semble d'accord sur la question de savoir si les *biduanda* sont choisis parmi les enfants des notables ou parmi les enfants des indigènes. Dans Hang Tuah (anonyme 1975 : 16) on note que quarante enfants des *orang keluaran* deviennent *biduanda* où le terme *keluaran*, qui est la clé de l'énigme puisqu'il détermine de quels gens proviendront les *biduanda*, est lui-même ambigu. Kassim Ahmad (1975 : 530) qui a translitéré le texte, note que le terme *orang keluaran* signifie « le peuple » (*orang kebanyakan*) mais le dictionnaire traduit *keluaran* par les mots « en dehors », « étrange », « étranger » et « commun » (de la racine *luar* qui signifie « la partie extérieure »). S'agit-il d'un cas où le « peuple » est en majorité constitué d'« étrangers », de gens qui sont « en dehors » du groupe ethnique qui est au pouvoir ? Il est évidemment tentant de conclure que le terme *biduanda* désigne les « suivants royaux » choisis parmi les indigènes du pays.

Parmi les « suivants » de la cour on trouve aussi les *budak raja* qui sont les « enfants du monarque »<sup>11</sup>, expression imagée pour désigner ses « protégés » : les *hamba raja*, expression que l'on traduit par « esclaves du roi » mais qui me semble correspondre plus justement à un état de dépendance personnelle où « services » et « protection » sont échangés ; les *pegawai* (de la racine *gawai*, un « instrument », un « outil ») qui sont les agents du gouvernement ; et enfin les *dayang-dayang* qui désignent les jeunes filles qui font partie de la cour, au service du monarque ou de ses suivants.

Sous l'autorité des dirigeants, mais pas nécessairement dans leur entourage immédiat, se trouvent les *batin* et les *penghulu*. *Batin* désigne « le chef tribal » des indigènes. Encore aujourd'hui les Senoi et les proto-Malais ont tous un *batin* à la tête de leurs communautés respectives. Plus haut nous avons vu que le *batin* contrôle (*memegang*, de la racine *pegang*, « tenir », « serrer » dans la main, ou « contrôler ») les rivières (anonyme 1975 : 16). Nous savons aussi du même épisode de l'épopée que les *batin* rendent hommage au *raja* au même titre et en même temps que les *orang besar* et les *orang kaya* (les « big men » et les « puissants-riches »). Les *batin* acceptent donc la souveraineté du *raja* ; les gens qu'ils représentent sont ainsi « sujets » du monarque ; ils font vraisemblablement partie du *rakyat*, du « peuple ». Il faut noter que ni ce texte, ni le texte des Annales Malaises ne nous permet d'affirmer, comme l'a fait Kassim Ahman (anonyme 1975 : 531) que le *batin* est le chef des *sakai*. Ce qui n'empêche pas le *batin* d'avoir sous son autorité des *sakai*, comme par exemple lorsque le *batin* vient à la rescousse du héros de l'épopée Hang Tuah avec ses sept bateaux et ses *sakai* à qui il demande de ramer plus vigoureusement (anonyme 1975 : 24). Dans la même épopée c'est le *penghulu* qu'on désigne comme celui qui contrôle (*memegang*) les *sakai*. Ce terme *penghulu* vient de la racine *hulu* « la tête », « l'amont », « l'intérieur du pays » et du préfixe *peng* qui désigne la « personne », donc celui qui est à la tête » et on peut ajouter « en rapport avec l'intérieur du pays »<sup>12</sup>. Dans l'épopée Hang Tuah le contrôle du *penghulu* est illustré par l'emploi du

10. Hooker (1976 : 179) note de plus que les habitants indigènes de Negeri Sembilan étaient connus sous le nom de *Biduanda Wans*, expression qu'il traduit par « the royal, in the sense of ancient and original, guardians (of the land) ».

11. *Budak* qui signifie « enfant » a à Java le sens d'« esclave » : il ne semble pas que ce sens soit attaché au terme *budak* en Malais.

12. *Penghulu* signifie aussi chef de village (celui qui est à la tête du village).

verbe *mengerahkan*, de la racine *kerah*, « corvée », qui signifie « appeler les gens (ses sujets) pour effectuer des corvées ou pour des fins militaires (défense) »<sup>13</sup>. Le *penghulu* appelle ses *sakai* pour des fins précises : pour transporter les *orang kaya* et les « big men » lors de leur voyage à Sumatra (anonyme 1975 : 14) ; pour transporter des « biens », pour se battre aux côtés des chefs (voir le *Sejarah Melayu* traduit par Brown, où *sakai* est traduit tantôt par « équipage », pp. 197 et 167, et par « tribesmen », p. 198). Le terme *sakai* désigne donc les gens corvéables sous l'autorité d'un *penghulu*. En quoi sont-ils différents du « peuple », le *rakyat*, lui aussi corvéable ?

Le terme *rakyat* (qui s'écrit aussi *raayat* et *rayat*) vient de l'arabe et il désigne les « sujets », le « peuple », les « troupes d'une armée ». Il connote un rapport de dépendance personnelle de sujet à monarque.<sup>14</sup>

Ce terme désigne, semble-t-il, tous les sujets d'un monarque, quelle que soit leur origine. Pourtant il y a confusion quant à la traduction de ce terme quand il est utilisé dans les textes anciens. Wilkinson (1959 : 955) souligne que le terme *orang rayat*, qu'on peut traduire par « gens du peuple », désigne aussi plus spécifiquement les sujets proto-Malais d'un chef ou d'un sultan malais en opposition à ses propres Malais « civilisés ». Il ajoute que les *orang rayat* sont classés plus haut que les *sakai* dans la hiérarchie sociale, sauf à Riau où tous les proto-Malais sont désignés par les termes *sakai* et *rayat*, les *sakai* étant au-dessus des autres<sup>15</sup>. Dans le fameux récit d'Abdullah écrit au début du XIX<sup>e</sup> siècle (Hill 1970 : 256) le terme *raayat* est utilisé par l'auteur pour désigner les aborigènes qui reconnaissent le chef de Malaka comme leur souverain. Les traducteurs du récit *The Voyages of Mohamed Ibrahim Munshi* notent de même que le terme *rayat* ou *ra'ayat* désigne les sujets aborigènes d'un chef malais (Sweeney et Phillips 1975 : 17). La solution de ce problème ne peut venir que d'une étude de l'histoire de la péninsule malaise, nous y reviendrons plus loin. Pour l'instant il suffira de souligner le fait qu'il est fort probable qu'à une époque ancienne la majorité des sujets des chefs ou des monarques malais étaient des « indigènes », probablement les ancêtres des Orang Asli d'aujourd'hui, et que ce n'est qu'avec l'immigration de populations malaises dépourvues — en opposition aux immigrants « riches » — que s'est créée une classe de sujets comprenant des indigènes d'une part et des Malais de l'autre.

Comment la double fonction de *batin* et de *penghulu* s'instaure-t-elle ? Le *batin*, nous l'avons vu, est le chef tribal des indigènes et il sert de médiateur entre ces derniers et le monarque. Le *penghulu*, qui est aujourd'hui un chef de village dans le contexte malais, aurait eu, à une époque ancienne d'autres fonctions. Deux sources nous permettent de clarifier ces dernières. Skeat et Blagden (1906 I : 231-239) résument la description faite par Logan au XIX<sup>e</sup> siècle du rapport commercial entre les Orang Asli et les Malais et notent que : « The Malayan Penghulu, Jinang, or other headman in each river-district was also the head of the monopoly of trade with the Jakun. » Ils ajoutent que ces *penghulu*

13. Il faut mentionner ici l'expression *juruk kerah*, de *juruk* qui connote une idée de « spécialiste » et *kerah*, « corvée » ; cette expression désigne « celui en charge des corvées ». Elle est utilisée pour désigner un des assistants du *batin*, ce qui renforce l'idée selon laquelle les gens sous l'autorité du *batin* étaient dans un rapport de dépendance face au souverain et qu'ils étaient corvéables tout comme les paysans malais.

14. En cela il s'oppose aux termes plus descriptifs tels que *orang kebanyakan* qu'on peut traduire par « les masses » (de *orang* « personne, kebanyakan », de la racine *banyak* « en quantité », « nombreux ») ; *orang ramai* (*ramai* signifie « nombreux », « bondé ») qui peut être traduit par « la foule » ; *orang kampung* ou « villageois » (*kampung* signifie « assemblée », « groupe », « groupe de maisons ») ; et enfin *isi negeri* ou « population » (*isi*, « chair », « contenu » ; *negeri*, « ville », « colonie », « pays »). Le terme *rakyat*, d'origine arabe se juxtapose à l'expression malaise *anak buah* (*anak* signifie « enfant » et *buah* signifie « fruit ») qui peut se traduire soit par « les descendants » ou par « dépendants d'un chef ». On note ici la mention d'un rapport de parenté entre un chef et ses dépendants, ce qui est conforme à l'organisation sociale de la communauté villageoise malaise, basée sur des liens de parenté avec à sa tête une « chef » choisi parmi les hommes âgés du groupe. Ce chef on l'appelle *ketua* de la racine *tua*, « vieux », « mûr », « ancien », ou *penghulu* selon les régions et les époques. Les *anak buah* d'un *ketua* font partie du *rakyat* dans la mesure où ils sont soumis à un monarque. On peut penser que, par extension, les gens qui ont à leur tête un *batin* sont ses *anak buah* ; le terme est d'ailleurs utilisé aujourd'hui dans ce contexte.

15. L'auteur ne nous dit pas pourquoi ni comment il arrive à cette conclusion.

fixaient les prix payés pour les produits avec les *batin*, les chefs ou représentants des indigènes. Le *penghulu* se définirait donc en fonction de son rôle dans le commerce des produits de la jungle. D'autre part, Hooker (1976 : 179) qui décrit l'organisation politique de la région Jelai avant l'arrivée des immigrants Minangkabau<sup>16</sup>, affirme que le *penghulu* était le chef territorial sous l'autorité duquel se trouvaient des chefs locaux en charge des « indigènes ». Ce *penghulu* recevait son titre du *batin*, le chef tribal. Le *penghulu*, selon cette source, était en charge des indigènes qui s'étaient convertis à l'Islam et qui avaient obtenu la permission de quitter le chef tribal pour s'établir sous l'autorité du *penghulu* désigné par le *batin*. Ce texte nous procure le deuxième élément pertinent pour notre étude, l'introduction de l'Islam dans la péninsule et ses effets sur la société. Comme le suggère ce passage un certain nombre d'indigènes se sont convertis et de ce fait se sont trouvés dans une catégorie à part, conservant de par leurs origines des droits spécifiques sur le territoire, mais pour des raisons diverses désirant s'établir en dehors de la tribu<sup>17</sup>. Se pourrait-il donc qu'à une époque ancienne le terme *sakai*, signifiant « dépendants » et « sujets », ait désigné ces groupes d'autochtones convertis à l'Islam, placés sous l'autorité d'un *penghulu* et donc corvéables par ce dernier ? Cette interprétation repose sur une information ténue, mais elle permet de résoudre plusieurs des paradoxes mentionnés plus haut. De plus le statut privilégié du *penghulu* lui aurait permis de consolider sa position d'intermédiaire pour le commerce des produits de la jungle. Le passage que nous avons cité plus haut suggère que le *penghulu* est un Malais, mais rien n'empêcherait un autochtone, surtout s'il est converti, de remplir cette fonction. Malheureusement, aucune source ne nous permettra de vérifier cette hypothèse car aux yeux des observateurs étrangers ou Malais, un Orang Asli converti à l'Islam est un Malais<sup>18</sup>.

Jusqu'ici j'ai avancé l'idée que le terme *sakai* désigne un groupe de gens qui se situe dans un rapport de dépendance personnelle vis-à-vis d'un chef et qui est corvéable. J'ai de plus tenté de montrer qu'on ne peut pas trancher la question de savoir si ce groupe de gens est constitué des autochtones de la péninsule en général, de ceux qui sont impliqués dans un rapport de dépendance personnelle à un chef malais, de ceux qui se sont convertis et qui forment un groupe à part ou tout simplement de ceux qui entretiennent des rapports commerciaux fondés sur le commerce des produits de la jungle avec des chefs malais. À mon avis, l'une ou l'autre de ces définitions s'applique selon le contexte historique précis où nous nous situons, et ce sera l'objet de la section suivante de le démontrer. Avant de considérer les données historiques il nous faut cependant clarifier un autre point : le rapport entre le terme *sakai* et la notion d'esclavage dans la péninsule.

Dans la péninsule malaise, comme dans tous les royaumes marchands de l'Insulinde, on trouve des conditions de dépendance plus ou moins fortes dont certaines s'apparentent à l'esclavage. Ces conditions ne sont pas réservées aux Malais. En tant que sujets, les Orang Asli étaient susceptibles de se retrouver dans une ou plusieurs de ces catégories. D'une façon générale on peut distinguer quatre types d'asservissement :

1) l'asservissement volontaire qui concerne les dépendants immédiats d'un monarque ou d'un chef<sup>19</sup>.

16. Les immigrants Minangkabau sont arrivés dans cette région au cours du XVI<sup>e</sup> siècle (Can 1973 : 21).

17. Pour des raisons d'ordre religieux : les indigènes mangent du porc, interdit par l'Islam ; et peut être pour des raisons économiques dans la mesure où en tant que musulmans ils étaient plus facilement intégrés dans la communauté marchande.

18. Il suffira de rappeler ici l'expression encore couramment utilisée pour désigner le fait que quelqu'un s'est converti à l'Islam : *masuk Melayu*, de *masuk*, « entrer », et *Melayu*, « Malais », et qu'on peut traduire par « entrer dans la communauté malaise », ou « se faire Malais ». Cette expression s'applique évidemment mieux lors de la conversion d'Orang Asli puisqu'aucune barrière raciale ne permet de les distinguer des Malais, alors que les Chinois musulmans demeurent avant tout Chinois, ceci dans le contexte malaisien actuel où des raisons économiques et politiques renforcent cette distinction.

19. Les *budak raja*, les *hamba raja*, les *orang hulur* (ces derniers désignent les criminels qui s'en remettent à la protection royale, de *hulur*, « relacher » « détendre »), les gens réduits à la misère et qui demandent protection et enfin un certain nombre de jeunes hommes aventureux, comme le héros de l'épopée Hang Tuah. Cette liste n'est pas exhaustive mais illustrative. Pour plus de détails sur les différents termes désignant les « suivants » et les « esclaves » voir le texte de Josiane Massard sur l'esclavage dans les sultanats malais au XIX<sup>e</sup> siècle.



2) L'asservissement pour dettes, qui fait suite soit à des emprunts contractés volontairement ou à des amendes. Les asservis pour dettes sont désignés par les termes *orang berhutang* (*de hutang*, « dette ») et *hamba berhutang*.

3) L'asservissement involontaire suite à la capture lors de raids ou de guerres, ou à l'achat au marché d'esclaves. Le terme désignant les gens dans cette catégorie est *abdi*, un mot qui vient de l'arabe *abd*.

4) L'asservissement qui découle de l'idéologie dominante qui reconnaît au monarque et aux autres dirigeants le droit de « pillage » sur les femmes des sujets et qui soumet tous les hommes libres à la corvée selon l'arbitraire des dirigeants. Les femmes, qu'elles soient jeunes ou déjà mariées, sont « enlevées » selon les souhaits des dirigeants et amenées à la cour ou dans la maison des chefs où elles deviennent prostituées, concubines, *servantes*, ou *épouses éventuelles des « suivants »*. Ce sont les *dayang-dayang* de la cour, mentionnées plus haut. Les corvées (*kerah*) mobilisent la population libre pour des travaux publics, pour l'entretien des propriétés des dirigeants mais surtout pour les guerres. Nous avons vu plus haut que le terme *rakyat* signifie « sujet », mais aussi « les troupes de l'armée ».

Les catégories 1), 2) et 3), plus les femmes *dayang-dayang*, constituent les « suivants », source de prestige et de pouvoir de tout homme important dans la société malaise de l'époque pré-coloniale<sup>20</sup>. Ils assurent la défense de la propriété de leur « maître » et la subsistance de ce dernier et de tous ses dépendants. En retour ils sont entretenus et eux-mêmes « protégés » par ce dernier. Ils ne sont pas corvéables et ils jouissent souvent d'un grand prestige du seul fait de leur proximité d'un grand homme. Les riches marchands sont réputés avoir eu des centaines de « suivants ». Reid (1980 : 249) rapporte que le Javanais le plus puissant de Malaka était réputé avoir eu entre six et huit mille « dépendants ».

Ce sont les catégories 2) et 3) qui vraisemblablement se rapprochent le plus de la condition d'esclave. Les *abdi* étaient achetés comme des marchandises; ils étaient souvent étrangers, et par définition non-musulmans<sup>21</sup>. Maxwell (1890 : 254) cite les Batak de Sumatra, les Abshis (Abyssiniens) et les *sakei*. Bali, Nias et les Philippines ont aussi servi de réservoir d'esclaves<sup>22</sup>. Par contre ces *abdi* avaient souvent le droit de garder pour eux-mêmes une partie de leurs revenus, et plusieurs d'entre eux ont atteint une position importante dans la société, disposant même d'esclaves pour leur service. Le sort des asservis pour dettes ou de ceux mis en gage pour dettes pouvait être aussi misérable que celui des esclaves proprement dit. Tout le travail des asservis était au profit du débiteur et ne contribuait en rien à diminuer leur dette. Quoiqu'ils conservent leur statut d'homme libre leur condition est telle qu'ils sont entièrement soumis à l'arbitraire de leur débiteur.

Maxwell, un administrateur colonial, a préparé un document sur l'esclavage dans la péninsule en 1880 où il résume ce qu'il appelle les lois concernant l'esclavage chez les Malais. Soulignons seulement deux éléments importants qui ressortent de cette description : premièrement, en dépit du fait qu'il distingue bien les statuts d'homme libre et non-libre, Maxwell subsume sous le terme esclave tous les types d'asservissement existant à l'époque, sans tenir compte des rapports sociaux caractéristiques de la société en question. Ainsi il traduit l'expression *hamba raja* par les termes « esclaves royaux » (1890 : 254) et précise que ces derniers sont soumis à des règles et à des coutumes singulières. Ceci s'explique facilement si nous traduisons cette expression par les termes « protégés du roi » comme nous l'avons dit plus haut. Deuxièmement, dans son commentaire, Maxwell (1890 : 254) inclut les *sakai* dans la liste des gens réduits à l'esclavage en

20. À ce sujet voir Gullick (1965 : 97).

21. L'Islam interdit de réduire un musulman en esclavage.

22. Warren (1977 : 169) précise que jusqu'en 1848 la majeure partie (peut-être jusqu'à 65%) des captifs qui faisaient partie du commerce d'esclaves centré sur Sulu venaient des Philippines, plus spécialement de Luzon et de Visayas.

tant qu'*abdi*. Deux explications sont possibles : ou bien il sait de source sûre que des *sakai* (et il faut comprendre ce terme dans le contexte du XIX<sup>e</sup> siècle comme désignant des Orang Asli) ont été capturés et réduits à l'esclavage, ce qui l'incite à les inclure dans la liste qu'il donne ; ou bien il est victime des préjugés de l'époque et, se fondant sur les lois malaises qu'il compile où le terme *sakai* revient plusieurs fois, il conclut simplement que les Orang Asli sont assimilés à des esclaves. Comme nous le verrons plus loin, les Orang Asli sont des victimes probables de la chasse aux esclaves du XIX<sup>e</sup> siècle, mais est-ce bien de ces Orang Asli dont il est question dans les textes de loi ?

Dans les extraits du code des lois de Perak<sup>23</sup> le terme *sakai* apparaît à côté des termes « hommes endettés », *biduanda* et *hamba* (1890 : 274). Dans les deux cas il s'agit d'une loi « protégeant », pour ainsi dire, ces « dépendants », le premier cas se rapportant aux « dépendants » des *penghulu* ou des chefs et le deuxième cas à ceux des *raja*. Dans les deux cas la loi interdit à qui que ce soit de prendre ou d'enlever ces dépendants sans la permission de leurs chefs, moyennant une sanction qui varie selon le statut des personnes concernées. Une telle loi peut être interprétée comme une protection des droits des maîtres sur leurs « propriétés », c'est-à-dire leurs dépendants. Mais elle peut aussi être perçue comme une « protection » de ces dépendants contre les divers agresseurs en quête de proies pour le commerce des esclaves. Dans cette perspective on retrouve nos *sakai* non pas comme des « biens » qui sont la propriété des chefs malais, mais comme des dépendants « précieux » qui doivent être protégés. Mais s'il s'agit simplement de dépendants pourquoi utiliser un terme différent et préciser *sakai* ? Dans quel contexte ces *sakai* ont-ils de la valeur pour leur *penghulu* ? Pour répondre à ces questions il faut préciser le contexte historique du rapport entre Orang Asli et Malais.

#### ■ LE TERME SAKAI ET LES RAPPORTS ENTRE LES ORANG ASLI ET LES MALAIS DANS UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE

Dans les pages qui suivent j'ai l'intention de faire ressortir les moments significatifs de l'histoire de la région pour les rapports entre Orang Asli et Malais, ce qui implique non pas une revue exhaustive des événements passés, mais une sélection des faits historiques selon certains critères. Deux critères s'imposent : d'une part, l'intensification graduelle du commerce à longue distance et, d'autre part, la progression des commerçants étrangers dans leur lutte pour le contrôle des ressources exportables.

##### ◆ L'époque de Srivijaya (du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle)

Le commerce a existé dans l'Insulinde avant cette période, mais ce n'est qu'à partir du VII<sup>e</sup> siècle que nous avons des informations plus précises sur la péninsule malaise.<sup>24</sup> Selon Wolters (1967 : 34-36) c'est au cours du V<sup>e</sup> siècle que la route commerciale passant par l'Isthme de Kra s'est déplacée vers le détroit de Malaka et le détroit de la Sonde. Toujours selon le même auteur (1967 : 123-124, 137, 150) c'est à ce moment que des produits de la forêt et les épices s'ajoutent aux produits de luxe déjà transportés entre le Moyen-Orient et la Chine. Selon Whitmore (1977 : 142) les bateaux transportant produits et commerçants avaient un équipage malais, ce qui indique que ces derniers étaient déjà en contact avec des régions éloignées.

Srivijaya émerge, d'après la description de Wolters (1967 ch. 14) à la suite de « l'explosion commerciale » qui a suivi l'unification de la Chine sous les T'ang. Srivijaya tire son pouvoir du contrôle du commerce maritime dans la région et crée des alliances avec les populations de l'intérieur de Sumatra pour grossir son armée et s'assurer l'accès

23. Extracts from the Perak Code of Laws Relating to Slavery — The Original Text with Transliteration and Translation. Maxwell 1890.

24. L'article de Stargardt (1979) traite de la période protohistorique et des phases successives du commerce maritime au long cours à l'époque historique, mais les données archéologiques demeurent rares.

aux produits de la forêt (Whitmore 1977: 143). Entre le VII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, Srivijaya demeure la principale puissance commerciale dans la région et bénéficie de l'intensification des échanges provoquée par la participation croissante des marchands arabes au commerce international (Wheatley 1961: 216-232; Sourdel 1976: 322). L'intensification du commerce et l'augmentation de la demande pour les produits de la forêt ont probablement incité Srivijaya à établir des colonies sur la côte de la péninsule malaise, au nord, dans la région de Kedah, et au sud, dans la région de Riau.

Wheatley (1959) conclut de son étude du commerce maritime sous les Sung (de 960 à 1126) que certains produits de la jungle malaisienne étaient déjà exportés dès cette époque<sup>25</sup>. Ces colonies de la péninsule ne semblent pas être le résultat d'une conquête et aucune indication (archéologique ou littéraire) ne permet d'affirmer qu'il y a eu utilisation de la force armée; comme le note Kennedy (1977: 23-38), c'est la recherche pacifique d'un bénéfice mutuel par les commerçants de Srivijaya et les autochtones de la péninsule qui semble plus probable. Tout porte à croire que les collecteurs des produits de la forêt étaient bien des autochtones mettant à profit leur connaissance de l'environnement social et écologique (Dunn 1975: 108). En effet, il est possible qu'il ait existé dès cette époque un commerce interne entre les groupes côtiers et ceux de l'intérieur (comme le suggère Kennedy 1977: 31) et de toute évidence il fallait que les produits soient accumulés et entreposés en des endroits précis, le long de la côte pour que les transactions avec l'extérieur aient lieu. Ce sont ces centres, généralement situés sur les estuaires, qui constituent les premiers points de contact entre les autochtones de la péninsule et des commerçants étrangers, qui étaient fort probablement Malais (de Sumatra) et peut-être hindouisés. C'est dans ce contexte que le terme *sakai* a pu être utilisé pour la première fois pour désigner « les amis », « les partenaires d'alliance » dans ce commerce en expansion, tel que porte à le croire son étymologie<sup>26</sup>.

#### ◆ Java et le morcellement des réseaux maritimes

Aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles ce sont les commerçants indiens et chinois qui, en nombre toujours croissant, s'aventurent sur les mers pour tenter de s'emparer des ressources « exotiques » et plus spécialement des épices, ce qui met fin au monopole de Srivijaya. Graduellement, le nord et l'ouest de Sumatra et Java établissent un contact direct avec les étrangers, des Chinois de la dynastie Sung, florissante (Wheatley 1959: 5-41), et des Cholas du sud de l'Inde. Ces derniers se sentent d'ailleurs suffisamment forts pour attaquer Srivijaya en 1025, ébranlant ainsi son hégémonie dans la région. C'est donc entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle que la dispersion des routes commerciales s'est produite, et que les Javanais s'imposent comme intermédiaires. Jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, Java conserve son hégémonie sur les ports des îles avoisinantes, et donc sur le commerce des épices qui constituent la principale exportation.

C'est dans ce contexte que Malaka sera fondé, d'abord en tant que maillon dans la structure tributaire Ming, puis après 1430, il se greffe sur le réseau international (Wolters 1970: 154-170). Au cours du XV<sup>e</sup> siècle Malaka devient le principal port international dans la région et la plaque tournante des réseaux commerciaux de l'Insulinde. Il stimule le commerce des produits de la jungle provenant en partie de l'intérieur de la péninsule, il attire de nombreux commerçants étrangers et suscite l'immigration des populations avoisinantes. D'un village de pêcheurs aborigènes il devient un grand centre urbain. Reid (1980: 238) mentionne qu'en 1510 il y avait 10 000 maisons et une population estimée à 100 000 personnes par Albuquerque. Ce centre urbain n'était cependant qu'une façade sur la mer, l'intérieur du pays demeurant peu peuplé et peu développé (Dunn 1975: 107). La ville était entièrement approvisionnée de l'extérieur et au moins une centaine de

25. Il mentionne « ebony, gharu wood, pandan matting, ivory, rhino horns, bee's wax and tin » (cité dans Dunn 1975: 111)

26. Dans la liste des peuples minoritaires de l'intérieur de Sumatra dressée par Fisher (1966: 240-241) on retrouve le terme *sakai*; s'agirait-il là aussi des anciens partenaires commerciaux de Srivijaya ?

jonques apportaient à peu près 6 000 tonnes de riz chaque année (Reid 1980 : 237 ; voir aussi Lombard 1970 : 852).

Comment le développement de Malaka a-t-il affecté les rapports entre les Orang Asli et les Malais ? Nous savons que Malaka a été fondé sur le site d'un village aborigène et il est probable que ces villageois de même que les autochtones de la région avoisinante ont été lentement absorbés dans la société qui s'est développée à cette époque. Les indigènes constituaient vraisemblablement la majorité des sujets d'une classe dirigeante organisée sur le modèle de la monarchie hindoue. Nous avons vu plus haut un cas où le *batin*, le chef des Orang Asli, rendait hommage au monarque, reconnaissant ainsi son autorité. Nous avons aussi mentionné que le terme *biduanda* qui désigne les « pages » de la cour, désigne aussi des Orang Asli. Enfin, nous avons noté qu'il y a dans plusieurs textes une ambiguïté quant au sens de *rakyat* qui désigne parfois « les sujets » ou « les troupes de l'armée » et qui est parfois synonyme de *sakai*. Tout ceci porte à croire qu'à une époque ancienne « le peuple » qui était aussi mobilisé pour la défense, incluait les Orang Asli et que *sakai* et *rakyat* recouvraient au moins en partie la même réalité.

Le rapport entre les Orang Asli et les Malais aurait eu dans ce contexte deux facettes : d'une part, en tant que sujets, les Orang Asli étaient asservis ; d'autre part, en tant que collecteurs des produits de la jungle, ils devaient jouir d'une certaine protection. Comme nous l'avons dit plus haut, le souverain et les notables s'entouraient d'une suite de dépendants et d'esclaves dont le nombre correspondait à leur pouvoir et à leur richesse. Des milliers d'hommes et de femmes se sont ainsi retrouvés, volontairement ou non, soumis à l'arbitraire de ces despotes. Que ce soit l'asservissement pour dettes, qui réduit les personnes mises en gage à la condition d'esclave, ou l'application du droit des nobles sur les femmes de leurs sujets, le résultat est le même. Les « suivants », qu'ils soient les *hamba raja* ou les *budak raja* ou encore des mercenaires, se mettaient volontairement au service des notables ou des nobles moyennant protection, entretien et surtout libre accès aux femmes asservies (Gullick 1965 : 98, 102-103). Ces femmes provenaient des villages où elles avaient été enlevées selon les souhaits des nobles. Orang Asli et Malais, en tant que sujets, étaient également victimes de ces « prélèvements ». Ils étaient aussi vulnérables à l'endettement et donc à l'asservissement ; et tous étaient corvéables à merci. L'esclavage comme tel devient très important surtout pour les travaux dans le port, le transbordement, le transport des marchandises, l'entreposage, mais aussi pour d'autres tâches qui ont trait au commerce. Ces esclaves avaient été capturés ou simplement achetés à Bali, à Nias ou dans d'autres îles de l'Insulinde. Nous n'avons pas pour cette époque d'indication que les Orang Asli étaient capturés pour l'esclavage. Il semblerait même qu'une telle « chasse » aurait été contre les intérêts des Malais et des commerçants. Voici pourquoi.

Nous savons que l'intérieur de la péninsule était couvert de forêts et peu peuplé (Dunn 1975 : 107). Ce sont les habitants de cet intérieur qui vraisemblablement étaient les collecteurs des produits de plus en plus demandés dans les ports. Les intermédiaires dépendaient donc de ces populations pour assurer le flux constant de produits d'où ils tiraient leur richesse. La faible densité démographique, la dispersion de la population et sa mobilité notoire<sup>27</sup> rendaient toute politique coercitive onéreuse voire même impraticable. La réponse immédiate à l'oppression abusive étant la fuite, les chefs et les intermédiaires qui désiraient s'assurer un stock constant de produits de la jungle devaient aussi assurer la protection des collecteurs avec lesquels ils négociaient. Cette protection visait deux agresseurs potentiels : les créanciers, anxieux d'augmenter le nombre de leurs dépendants par des prêts difficilement remboursables, et les chasseurs d'esclaves, toujours avides de proies humaines. Les lois coutumières consignées par Maxwell (1890) et commentées ci-dessus\* prennent toute leur signification dans ce contexte. Aussi

27. Voir Gullick 1965 : 29, Reid 1980 : 244 et Hang Tuah 1975 : 42 à propos de la mobilité des populations dans la péninsule et de la fuite face à l'oppression.

\* voir la section : Le terme *sakai* : étymologie, champ sémantique et rapports sociaux.

longtemps que la population de l'intérieur demeure faible et mobile et qu'elle représente la seule main-d'oeuvre qualifiée pour la collecte, il est probable que l'oppression des Orang Asli par les Malais ne puisse pas dépasser certaines limites : bien que les collecteurs aient été économiquement exploités ils ne pouvaient être totalement asservis en tant qu'esclaves. De plus on peut penser que ces rapports économiques importants pour les deux peuples vont être consolidés par des alliances matrimoniales et autres. Il faut se rappeler qu'à cette époque l'Islam venait à peine d'être adopté par la classe dirigeante urbaine et marchande<sup>28</sup> et qu'il est fort probable qu'elle n'avait pas pénétré les régions rurales. Les différences entre les Malais et les Orang Asli étaient vraisemblablement minimes, différences de langues et de coutumes peut-être, mais certes pas des différences de l'ordre de celles qui existent entre « sauvages » et « civilisés ». Enfin, rien n'exclut la possibilité que les Orang Asli se soient imposés comme intermédiaires, et se soient eux-mêmes enrichis par ce commerce.

#### ◆ L'intervention européenne (du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle)

Après les Chinois et les Cholas, ce sont les Européens qui tentent de se rapprocher des ressources « exotiques » et des producteurs d'épices. Ce sont avant tout les îles et par conséquent les réseaux dominés par Java qui souffrent de cette nouvelle ingérence. Néanmoins, Malaka, en tant que port commercial prospère, n'échappe pas à la convoitise européenne. En 1511 les Portugais prennent Malaka pendant que les Espagnols se rabattent sur les Philippines. Un siècle plus tard les Hollandais réussissent à s'imposer dans les réseaux commerciaux des îles. En brisant l'hégémonie des Javanais l'intervention européenne a permis à différents groupes locaux de se constituer comme puissances commerciales qui réclament une part de la richesse. Ces groupes nouveaux entrent vite en compétition les uns avec les autres (Aceh développe des plantations de poivre et les mines d'or de l'intérieur de Sumatra — Lombard 1967 : 66, Reid 1975 : 49 — Brunei et Sulu s'engagent dans le commerce avec la Chine ; Mataram émerge de l'intérieur de Java — Whitmore 1977 : 147). Cette compétition débouche sur des conflits ouverts, des guerres et des déplacements de population.

Ce sont avant tout ces remous politiques qui ont affecté la péninsule malaise. Après la prise de Malaka, le centre commercial malais s'est déplacé vers le sud, à Johor, exposant une région nouvelle à la pénétration étrangère. Les conflits qui naissent dans différents endroits de l'Insulinde<sup>29</sup> provoquent des migrations importantes vers la péninsule où des colons Minangkabau, Bugis, Javanais et autres remontent les fleuves et fondent des villages dans les vallées. Ces colons sont en conflit ouvert avec les Orang Asli pour l'accès à la terre. Certains s'imposent par la force, d'autres préfèrent pratiquer une politique d'alliance matrimoniale et légitimer ainsi leur installation en territoire Orang Asli. À cette époque la demande pour l'étain croît et les mines d'étain se multiplient. Pour les exploiter les chefs malais font souvent appel à une main-d'oeuvre immigrée. Ce développement est tel qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dès 1885, on compte dans le seul district de Kinta près de 500 mines d'étain enregistrées dont 350 appartiennent à des Malais (d'après un rapport de l'inspecteur des mines cité par Skeat 1967 : 251). Le commerce des produits de la jungle fleurit, mais au XIX<sup>e</sup> siècle, les Orang Asli ne sont plus les seuls collecteurs. Les colons qui défrichent les vallées participent de plus en plus à ce commerce aux côtés des Orang Asli et en compétition directe avec eux pour l'accès au territoire (Dunn 1975 : 118).

Pendant cette période, mais surtout à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le rapport entre les Orang Asli et les Malais se détériore. Les *penghulu* ou chefs malais resserrent leur contrôle sur les collecteurs orang asli avec lesquels ils ont un rapport de longue date — alors qu'ils peuvent difficilement établir le même type de contrôle sur les nouveaux immigrants. Ce rapport de dépendance qui jouait en faveur des Orang Asli, s'inverse ; le *penghulu*

28. Le souverain de Malaka s'est converti à l'Islam au XV<sup>e</sup> siècle.

29. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'expansion d'Aceh, la destruction des réseaux commerciaux Bugis (« their Moluccan spice trade »), l'intervention hollandaise dans la production Minangkabau de poivre, pour n'en citer que quelques-uns.

menacé par les autres intermédiaires, malais et chinois, lie les collecteurs par le crédit et interdit l'accès de son territoire aux autres commerçants. Il isole les Orang Asli pour conserver son monopole (Logan, cité dans Dunn 1975 : 116, affirme qu'il était strictement interdit aux étrangers de commercer avec les Orang Asli).

L'immigration des Malais est souvent citée comme la cause principale du retrait des Orang Asli vers l'intérieur du pays, mais il semble plus probable que ce soit l'état de guerre chronique qui ait eu cet effet. Les conflits entre les chefs malais pour le contrôle des districts riches en étain (bien étayés dans Khoo 1975), et les guerres qui résultent des problèmes de succession aggravés par l'ingérence étrangère, pèsent sur les sujets malais et orang asli au point où la fuite est souvent la seule solution. Linehan (cité dans Cant 1973 : 25) décrivant la situation à Pahang en 1857 dit :

Harried by both sides, impressed, forced to provide food for conflicting forces, deprived of what little property they possessed, subjected to great cruelties... Their villages overrun by foreign fighting men, their lot was unenviable. Many of those who could do so fled to adjoining states.

Les Jah Hut, un groupe senoi, se sont installés dans la région qu'ils habitent aujourd'hui après avoir fui leur ancien territoire à la suite des guerres Rawa en 1862 (notes personnelles et Linehan 1973 : 4).

Il semble qu'à cette époque les Orang Asli ne sont plus les dépendants « précieux » qu'ils ont été dans le passé. Les immigrants offrent une main-d'oeuvre alternative, l'oppression grandissante les incite à se retirer vers l'intérieur du pays. De plus, l'intensification du commerce a pour conséquence une augmentation du nombre d'esclaves en circulation (Warren 1977 : 162). Les Européens sont d'ailleurs les acheteurs les plus importants. Abdullah Munshi (Hill 1970 : 183) a décrit de façon poignante la vente d'esclaves à Singapour lors de l'arrivée d'un bateau contenant près de trois cents hommes, femmes et enfants. Ces esclaves viennent de Nias, de Bali, des Philippines et on peut penser que des Orang Asli de la péninsule ont eux aussi été capturés et vendus en esclavage. Skeat et Blagden (1906 : 544) citent un certain Monsieur Lister qui écrit en 1860 à propos des Bugis et d'autres pirates malais qu'ils occupent la côte de la péninsule et font des raids à l'intérieur du pays pour capturer des indigènes non-musulmans qu'ils vendent ensuite comme esclaves (ceci est d'ailleurs confirmé dans Lombard 1979). Par contre il semble que dans la région Minangkabau et Negeri Sembilan la chasse à l'esclave n'ait pas existé (Skeat et Blagden 1906 : 544-545) et que le rapport entre les Malais et les Orang Asli ne se soit pas dégradé à cette époque. D'une façon générale, cependant, c'est à cette époque que le terme *sakai* a pris une connotation négative. Il désigne alors soit les Orang Asli qui fuient vers l'intérieur, refusent l'intégration et retournent à un mode de vie tribal, soit ceux qui sont enfermés dans un rapport oppressif et asservissant, soit encore ceux qui sont les victimes de la chasse à l'esclave, c'est-à-dire tous ceux qui appartiennent aux catégories sociales les plus basses.

#### ◆ L'ingérence coloniale britannique (fin XIX<sup>e</sup> siècle)

Les Britanniques n'ont fait que parachever ce processus. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle ils concentrent leurs efforts sur la Chine et l'Asie du sud-est continentale et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ils émergent comme la première puissance coloniale dans la région. Avec eux s'amorce un développement qui diffère radicalement de celui qu'entraîne la lutte pour le monopole des ressources. Ils introduisent le libre échange et de ce fait ils attirent non seulement des commerçants étrangers par milliers mais aussi un nombre toujours croissant d'immigrants<sup>30</sup>. Ces derniers sont accueillis chaleureusement par l'administration coloniale qui veut peupler les vastes régions inoccupées de la péninsule. Ils introduisent aussi l'hévéa bresiliensis qui accapare rapidement de vastes étendues d'un territoire qui

30. En 1881 par exemple, 89 000 Chinois arrivent à Singapour (Emerson 1970 : 27).

jusque là appartenait, en principe du moins, aux autochtones. De plus, ils prennent en mains le développement des mines d'étain et, ici encore, ils encouragent l'immigration de coolies chinois, presque exclusivement des hommes. Ceci crée une demande constante pour des femmes, concubines, prostituées, servantes ou même épouses (Loh 1969 : 186). Ces femmes sont fréquemment des esclaves ou des asservies pour dettes, mais l'abolition du commerce des esclaves en 1807 (Loh 1969 : 187) crée une pénurie d'esclaves. On peut facilement imaginer comment dans ces conditions, les femmes orang asli ont été chassées et capturées pour satisfaire à cette demande. Ceci explique aussi les remarques des observateurs du XIX<sup>e</sup> siècle et les histoires des Orang Asli contemporains concernant, dans les deux cas, la capture de femmes orang asli<sup>31</sup>.

Enfin la stratégie politique britannique centrée sur l'« indirect rule » a eu pour conséquence de renforcer la distinction entre musulmans et non-musulmans et donc d'isoler encore plus les Orang Asli. L'administration coloniale a soustrait tout pouvoir aux chefs de district et a restreint les pouvoirs du souverain à l'administration de la loi coutumière et des affaires religieuses<sup>32</sup>. Ceci a amené la formation d'une bureaucratie religieuse<sup>33</sup>, l'un des rares instruments de pouvoir dont jouit alors le souverain. Cette bureaucratie a pour but l'application systématique des préceptes de l'Islam et pour conséquence une accentuation des différences entre musulmans et non-musulmans.

L'introduction de titres fonciers et l'approbation par l'État des terres non cultivées a eu pour conséquence immédiate de déposséder les Orang Asli de leur libre accès à la terre et de les confiner dans les régions les moins fertiles. De cette politique émane l'interdiction de défricher les forêts en vue de mettre fin à l'essartage pratiqué par les Malais aussi bien que par les Orang Asli. Un des buts visés est l'augmentation de la production de riz en fixant les paysans aux rizières et en introduisant de nouvelles techniques (drainage, irrigation, etc.).

Ces quelques points devraient suffire pour illustrer comment les Orang Asli se sont retrouvés isolés dans une position sociale inférieure et marginalisée. C'est dans ce contexte qu'il ont été appréhendés par l'ethnologie naissante, redéfinis en tant que « sauvages » (les « wild men » de Skeat et Blagden) et protégés en tant qu'« espèce » en voie de disparition.

## ■ CONCLUSION

Le terme *sakai* a pris au cours des siècles des significations toute différentes selon le contexte socio-historique dans lequel il est utilisé. Ce terme qui n'est pas un ethnonyme désigne des groupes autochtones de la péninsule malaise, des Orang Asli, tantôt en tant que « sujets » d'un monarque ou « dépendants » d'un chef, tantôt en tant que catégorie sociale dépourvue, en tant que « sauvages » susceptibles d'être transformés en esclaves.

Pendant plus d'un millénaire les autochtones ont été les principaux collecteurs de produits de la jungle et à ce titre ils ont été intégrés au commerce à longue distance entre la Méditerranée et la Chine. Ils ont été graduellement assimilés à la communauté marchande malaise organisée sur le modèle d'une monarchie de type hindou tant au niveau des rapports sociaux — certains groupes étant absorbés dans la société en tant

31. En capturant les femmes orang asli pour satisfaire la demande de l'immigration mâle, les Malais ne faisaient pas que s'enrichir, ils protégeaient aussi leurs propres femmes et leurs propres filles.

32. C'est depuis cette époque, à la suite du traité de Pangkor de 1874, que les sujets malais sont définis comme étant ceux qui suivent les coutumes malaises, parlent le malais et se déclarent musulmans. C'est cette définition qui a été reprise dans la constitution du pays (Benjamin 1980 : 47 citant une communication personnelle du professeur Wang Gung Wu).

33. Ce n'est pas avant la deuxième décennie du XX<sup>e</sup> siècle que la bureaucratie religieuse a été consolidée dans tout le pays (Roff 1974 : 73).

que « sujets » du monarque — qu'au niveau culturel<sup>34</sup>. À l'origine cette assimilation a pu être fondée à la fois sur l'utilisation de leur compétence comme collecteurs et sur le respect de leur droit ancestral sur le territoire. En effet rien ne donne à penser qu'il y ait eu conquête et nous avons vu que les textes anciens reconnaissent les droits des chefs tribaux (les *batin*) sur les fleuves et les vallées. Une telle intégration à la société malaise implique bien sûr un certain degré d'asservissement autant pour les sujets malais que pour les sujets orang asli. Toutefois cet asservissement ne saurait être confondu avec l'esclavage dans la mesure où il découle simplement des rapports sociaux dominants et de l'idéologie sous-jacente qui soumet les sujets à l'arbitraire des dirigeants.

Au cours des siècles, des commerçants cholas, chinois, arabes et puis européens ont tenté de se rapprocher des producteurs, de maximiser leur profit en minimisant le nombre des intermédiaires. Ils ont eu de ce fait un impact direct sur les monopoles commerciaux indigènes. De plus, cette intensification graduelle du commerce a créé des tensions d'abord entre les différents centres marchands en concurrence pour l'accès aux réseaux internationaux, puis à l'intérieur même de la classe dirigeante des différents centres pour le contrôle des régions mieux pourvues en produits « exotiques » et des collecteurs. Ces tensions ont souvent dégénéré en conflits ouverts qui ont entraîné des déplacements de population considérables. Ces remous, s'il ont ébranlé la société indigène, n'ont cependant pas modifié les rapports sociaux dominants.

L'intervention coloniale britannique, par contre, s'est donnée comme but, entre autres, de modifier la nature même de ces rapports sociaux. Le développement des industries d'extraction et de nouveaux secteurs d'activité tel la production du caoutchouc, n'est plus laissé à l'initiative indigène. Ce nouveau type de développement requiert une main-d'œuvre nombreuse, non entravée par des liens de dépendance personnelle et dépourvue de moyens de subsistance. Ni les Malais ni les Orang Asli ne satisfont à ces conditions. Des milliers d'immigrants originaire de l'Inde, de la Chine et de l'Insulinde sont encouragés à s'établir dans la péninsule. Les Malais perdent vite leur position privilégiée tant au niveau économique que politique, ils sont relégués dans les régions rurales et les rivières tandis que les Orang Asli sont confinés dans les réserves forestières. Les connaissances de ces derniers en tant que collecteurs des produits de la jungle ne sont plus pertinentes que pour un petit nombre d'intermédiaires malais ou chinois qui continuent un commerce de moins en moins important pour l'économie nationale. Ils constituent, pour cette société nouvelle, le groupe le plus déshérité et sont l'objet de discrimination et de mépris, sauf peut-être de la part de l'administration coloniale qui voit en eux une justification supplémentaire de sa présence dans la péninsule. Pour les défenseurs de l'expansion impériale, pour reprendre les termes de Dodge (1981), la protection des autochtones opprimés est un devoir moral qui découle de ce qu'on appelle « the white man's burden » et qui implique une intervention capable de faire régner l'ordre parmi ces « lesser breeds without the law » (cité dans Brown 1970: 92). Les Orang Asli qui ont été complètement marginalisés, souvent réduits à l'esclavage par les pirates et les immigrants, sont redéfinis comme les « wild men » de la forêt malaisienne, les *sakai* aux connotations péjoratives, qui appellent la « protection » de l'administration nouvelle.

À l'époque pré-coloniale, le terme *sakai* ne s'applique pas à un groupe ethnique, mais désigne certaines personnes au sein d'un rapport social qui est similaire à celui entre monarque et sujet. Ce sont finalement les rapports sociaux typiques du groupe dominant qui définissent le rapport de ce groupe aux autres groupes ethniques. À l'époque coloniale, le terme *sakai* en vient à désigner les Orang Asli en tant que groupe ethnique. Cette redéfinition du terme n'a de sens que vis-à-vis des intérêts des colonisateurs britanniques qui représentent alors le groupe dominant. En conclusion, disons que les

34. Il faut voir à ce sujet l'excellent article de Benjamin (1980) qui suggère que les proto-Malais du sud de la péninsule malaise ne correspondraient pas à une vague d'immigration austronésienne, comme l'ont longtemps voulu les reconstructions historiques, mais bien à une assimilation de certains groupes autochtones austroasiatiques à la culture malaise, assimilation que Benjamin qualifie de « malaisation des Orang Asli ».



rapports entre ethnies ne peuvent être appréhendés correctement que si on les envisage à la fois dans leur relation avec les rapports sociaux dominants et dans une perspective historique. Les quelques réflexions que nous venons de présenter sur les rapports entre les Malais et les Orang Asli, organisées autour du terme *sakai*, ne font probablement qu'illustrer ce phénomène plus général.

## RÉFÉRENCES

ANONYME

1975 *Hang Tuah*. Texte translittéré par Kassim Ahmad (1964). Kuala Lumpur: Dewan Bahasa dan Pustaka.

ABDULLAH BIN ABDUL KADIR

1970 *The Hikayat Abdullah*. A.H. Hill traducteur. Kuala Lumpur: Oxford University Press.

ANNANDALE N. et H.C. ROBINSON

1902 « Some Preliminary Results of an Expedition to the Malay Peninsula », *Journal of the Royal Anthropological Institute* 32: 407-417.

BENJAMIN G.

1976 « Austroasiatic Subgroupings and Prehistory in the Malay Peninsula », in P.N. Jenner (éd.), *International Conference on Austroasiatic Linguistics, 1st, Honolulu 1973, Austroasiatic Studies*. Honolulu: University Press of Hawaii.

1980 *Semang, Senoi, Malay: Culture-History, Kinship, and Consciousness in the Malay Peninsula*. Article non-publié de 55 pages.

BENVENISTE E.

1969 *Le vocabulaire des institutions Indo-Européennes*, 2 tomes. Paris: Éditions de Minuit.

BRAU DE SAINT POL LIAS X.

1883 *Perak et les Orangs-Sakeys, voyage dans l'intérieur de la presqu'île malaise*. Paris: E. Plon & Cie.

BROWN C.C. (traducteur)

1976 *Sejarah Melayu 'Malay Annals'*. Kuala Lumpur: Oxford University Press.

BROWN M.B.

1970 *After Imperialism*. London: Merlin Press (1963).

BURNOUF E.

1866 *Dictionnaire classificque Sanskrit-Français*. Paris: Maisonneuve.

CANT R.G.

1973 *An Historical Geography of Pahang*. Singapour: Monographs of the Malaysian Branch Royal Asiatic Society no. 4.

CAREY I.

1976 *Orang Asli. The Aboriginal Tribes of Peninsular Malaysia*. Kuala Lumpur: Oxford University Press.

CLIFFORD H. (Sir)

1897 *In Court and Kampung*. London: The Richards Press Ltd.

COUILLARD M.A.

1980 *Tradition in Tension. Carving in a Jah Hut Community*. Pulau Pinang: Penerbit Universiti Sains Malaysia.

DE MORGAN J.

1886 *Exploration dans la presqu'île malaise*. Paris: Imprimerie Générale A. Lahure.

DENTAN R.K.

1968 *The Semai. A Non-Violent People of Malaya*. New York: Holt, Rinehart & Winston.

DODGE N.N.

1981 « The Malay-Aborigine Nexus under Malay Rule », in *Bijdragen tot de Taal, Land-en Volkenkunde*, deel 137, 1 alevering: 1-16.

DUNN F.L.

1975 *Rain-Forest Collectors and Traders. A Study of Resource Utilization in Modern and Ancient Malaya*. Kuala Lumpur: Malaysian Branch Royal Asiatic Society no. 5.

EMERSON R.

1970 *Malaysia. A Study in Direct and Indirect Rule*. Kuala Lumpur: University of Malaya Press.

FAVRE P. (abbé)

1880 *Dictionnaire Français-Malais*. Paris: Maisonneuve & Cie.

FISHER C.A.

1966 *South-East Asia: a Social, Economic and Political Geography*. London: Methuen & Co. Ltd. (1964).

FORMAN S.

1977 « East Timor: Exchange and Political Hierarchy at the Time of the European Discoveries », in K.L. Hutterer (éd.), *Economic Exchange and Social Interaction in Southeast Asia: Perspectives from Prehistory, History, and Ethnography*. Ann Arbor: The University of Michigan.

GULLICK J.M.

1965 *Indigenous Political Systems of Western Malaya*. London: Athlone Press (1958).

HILL A.H. (traducteur)

1970 *The Hikayat Abdullah*. De Abdullah bin Abdul Kadir. Kuala Lumpur: Oxford University Press.

HOOKE M.B.

1976 *Adat Laws in Modern Malaya. Land Tenure, Traditional Government and Religion*. Kuala Lumpur: Oxford University Press (1972).

KAHAR BADOR

1975 « Social Rank, Status-Honour and Social Class Consciousness amongst the Malays », in H.D. Evers (éd.), *Modernization in South-East Asia*. Kuala Lumpur: Oxford University Press (1973).

KENNEDY J.

1977 « From Stage to Development in Prehistoric Thailand: an Exploration of the Origins of Growth, Exchange, and Variability in Southeast Asia », in K.L. Hutterer (éd.), *Economic Exchange and Social Interaction in Southeast Asia: Perspectives from Prehistory, History, and Ethnography*. Ann Arbor: The University of Michigan.

KHOO K.K.

1975 *The Western Malay States 1850-1873. The Effects of Commercial Development on Malay Politics*. Kuala Lumpur: Oxford University Press (1972).

LETESSIER C. (rév.)

1892 The Sakais of Selangor, *Selangor Journal* vol. 1.

LEWIS B. V.L. MENAGE et J. SCHACHT

1965 *Encyclopédie de l'Islam*. Tome III, livraison 45-46. Paris: Maisonneuve et Larose: 25-41.

LINEHAM W.

1926 Reinstatement of an Orang Hulus, *Journal of Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society* 4 (2): 184-186.

1973 *A History of Pahang*. Kuala Lumpur: The Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society (1936).

LOH F.S.P.

1969 *The Malay States 1877-1895. Political Change and Social Policy*. Kuala Lumpur: Oxford University Press.

LOMBARD D.

1967 *Le sultanat d'Atjeh au temps d'Iskandar Muda 1607-1636*. Paris: École Française d'Extrême-Orient.

1970 « Pour une histoire des villes du Sud-Est asiatique », *Annales: Économies, sociétés, civilisations*, no. 4: 842-856

1979 « Regard nouveau sur les « pirates malais » 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », *Archipel* 18: 231-250.

MASSARD J.

1980 *Esclavage dans les sultanats malais au XIX<sup>e</sup> siècle*. Communication présentée au séminaire de Monsieur G. Condominas sur l'Esclavage en Asie du Sud-Est, 18 pages.

MAXWELL W.F.

1890 « The Law Relating to Slavery among the Malays, with Extracts from the Perak Code of Laws Relating to Slavery (the original text with transliteration and translation) and Translation of the Malayan Laws of the Principality of Jonor », *Journal of the Straits Branch of the Royal Asiatic Society*, 22: 247-297.

MCNAIR J.F.A.

1972 *Perak and the Malays*. Kuala Lumpur: Oxford University Press (1878).

NEWBOLD T.J.

1971 *British Settlements in the Straits of Malacca*. 2 volumes. Oxford: Oxford University Press (1839).

REID A.

1975 « Trade and Problem of Royal Power in Aceh. Three Stages: c. 1550-1700 », in A. Reid et L. Castles (éds.), *Pre-Colonial State Systems in Southeast Asia*. Kuala Lumpur: Malaysia Branch of the Royal Asiatic Society no. 6.

1980 « The Structure of Cities in Southeast Asia, Fifteenth to Seventeenth Centuries », *Journal of Southeast Asian Studies* 10 (2): 235-250.

ROFF W.

1974 *The Origins of Malay Nationalism*. Kuala Lumpur: Penerbit Universiti Malaya.

SKEAT W.W.

1967 *Malay Magic. Being an Introduction to the Folklore and Popular Religion of the Malay Peninsula*. New York: Dover Publications, Inc. (1900).

SKEAT W.W. et C.O. BLAGDEN

1906 *Pagan Races of the Malay Peninsula*. London: MacMillan & Co.

SOURDEL D. et J. SOURDEL

1976 *La civilisation de l'Islam classique*. Paris: Arthaud.

STARGARDT J.

1979 « L'isthme de la péninsule malaise dans les navigations au long cours: nouvelles données archéologiques », *Archipel* 18: 15-39.

STCHOUPAK N., L. NITTI et L. RENO

1932 *Dictionnaire Sanskrit-Français*. Paris: Librairie d'Amérique et d'Orient.

SWEENEY A. et N. PHILLIPS (traducteurs)

1975 *The Voyages of Mohamed Ibrahim Munshi*. Kuala Lumpur: Oxford University Press.

**WARREN J.F.**

- 1977 « Slave Markets and Exchange in the Malay World: the Sulu Sultanate, 1770-1878 », *Journal of Southeast Asian Studies* 8 (2): 162-175.

**WHEATLEY P.**

- 1959 « Geographical Notes on Some Commodities Involved in Sung Maritime Trade », *Journal of the Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society* 32 (2): 1-40.
- 1961 *The Golden Khersonese*. Kuala Lumpur: University of Malaya Press.
- 1964 *Impressions of the Malay Peninsula in Ancient Times*. Singapore: Eastern Universities Press.

**WHITMORE J.K.**

- 1977 « The Opening of Southeast Asia, Trading Patterns through the Centuries », in K.L. Hutterer (éd.), *Economic Exchange and Social Interaction in Southeast Asia: Perspectives from Prehistory, History, and Ethnography*. Ann Arbor: The University of Michigan.

**WILKINSON R.J. (éd.)**

- 1959 *A Malay-English Dictionary*. London: MacMillan & Co.

**WILKINSON R.J.**

- 1971 *Papers on Malay Subjects*. Kuala Lumpur: Oxford University Press (1907-1916).

**WINSTEDT R.C. et R.J. WILKINSON**

- 1934 « A History of Perak », *Journal of the Malaysian Branch of the Royal Asiatic Society*, vol. XII, 1<sup>re</sup> partie.

**WOLTERS O.W.**

- 1967 *Early Indonesian Commerce: a Study of the Origins of Srivijaya*. Ithaca: Cornell University Press.
- 1970 *The Fall of Srivijaya in Malay History*. Ithaca: Cornell University Press.